Programme

JURI-15 - Formation : Encadrement de la sous-traitance

Durée : 7 heures - 1 jour **Tarif HT :** 450,00 €

Enjeux
Éviter le risque pénal. Réduire le risque de dérapage financier.

Objectifs
Identifier les risques juridiques liés à la gestion des sous-traitants. Appréhender les risques liés à l'intervention des sous-traitants : travail dissimulé, prêt de main d'œuvre illicite, etc. Sécuriser la relation contractuelle.

Public visé
Opérationnels et fonctions support.

Prérequis
Avoir des bases en droit des marchés ou avoir suivi le stage JURI-03.

Matériel nécessaire
Fourniture de bureaux

Description
Définition de la sous-traitance :
- rappel des principaux acteurs de la construction : Maître d'ouvrage, Maître d'œuvre, Coordinateur SPS et Bureau de contrôle,
- sous-traitant et co-traitance, sous-traitant et fournisseur, sous-traitant et salarié,
- sous-traitant en chaîne.

Gestion contractuelle de la relation avec le sous-traitant :
- contrat de sous-traitance,
- déclaration du sous-traitant, paiement du sous-traitant,
- obligations de l'entreprise principale et du sous-traitant.

Risques liés à la sous-traitance :
- dépôt de bilan du sous-traitant,
- abandon du chantier par le sous-traitant,

- sous-traitance irrégulière.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques. Illustrations à partir de situations vécues. Débats pour faciliter l'appropriation des notions clefs.

Modalités d'évaluation et de suivi

Études de cas : rédaction de courriers de mise en demeure, établissement d'un tableau des risques et des actions pour y remédier.
Quizz pour valider l'acquisition des notions clefs.

Profil de l'intervenant

Avocate en droit de l'immobilier et de la construction formée à l'ingénierie pédagogique. Formatrice confirmée.

Les plus

Remise de tableaux de vigilance pour identifier, évaluer et traiter le risque juridique, pour éviter les pièges et se doter de réflexes.

Votre Contact

Laetitia COURBARON – Tel : +33181727190 – Mail : *lcourbaron@afortech.com*